

Face aux problèmes de budget, Personnels et étudiants s'organisent

A l'appel de la CFDT, la CGT Crous, la CNT, FO, la FSU, l'UNEF

L'autonomie financière des établissements, noyau dur de la LRU, les condamne à des difficultés budgétaires de plus en plus insurmontables. Dans la continuité de la LRU, plusieurs des dispositions de la nouvelle loi ESR (autonomie financière renforcée, accréditation, regroupements forcés d'établissements y compris privés...), couplées à l'acte III de la décentralisation, conduisent à réduire la régulation nationale, en déléguant la politique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au niveau régional, au risque d'aggraver la concurrence et les inégalités territoriales déjà flagrantes. De plus, les annonces de création de postes (environ 1000 par an) s'inscrivent dans une stratégie de communication du ministère de l'enseignement supérieur puisque la plupart d'entre eux sont purement et simplement gelés par les universités elles-mêmes qui utilisent la masse salariale correspondante pour combler les déficits budgétaires.

Dans ce contexte, la situation de l'Université du Maine devient très critique. Le fonds de roulement diminue, aucune nouvelle offre de formation n'est proposée et certaines rationalisations demandées aux composantes commencent à dégrader les conditions d'études des étudiants et de travail des personnels. Le ministère et le rectorat ont été régulièrement informés et alertés par la Présidence et par le CA de notre Université des difficultés et de notre situation budgétaire en constante dégradation. Récemment, le 3 octobre, les élus du CA ont demandé pour l'année 2013 ce qui est dû à notre établissement :

- **Le versement de l'ensemble des charges liées à la masse salariale notamment le glissement-vieillesse-technicité (GVT) : 500 000 €/an.**
- **La compensation des frais d'inscription dont les boursiers sont exonérés (34% des étudiants de l'Université du Maine sont boursiers) : 650 000 €/an**
- **Le reversement du prélèvement sur notre dotation globale de fonctionnement 2013 (contribution au redressement des comptes publics) : 336 000 €.**
- **Un accompagnement financier pour faire face aux évolutions des charges de fonctionnement liées aux fluides et à la maintenance des bâtiments en constante augmentation (+ 5500 m² en 2 ans) : + 250 000 €/an.**

Cela fait, pour la seule année 2013, un manque à gagner dans notre budget de 1,7 millions €. L'absence de réponse du ministère à cette demande légitime appelle une réaction forte des personnels et des étudiants qui n'acceptent pas que leur établissement soit condamné à une austérité mettant en grand danger nos missions de formation et de recherche.

Assemblée Générale des personnels et des étudiants

Jeudi 24 octobre - 12h30 - Amphi Jaune IUT

Pour les étudiants, les conséquences à venir vont être importantes si la situation budgétaire de l'université ne s'améliore pas. Dans les universités où des coupes budgétaires importantes ont été mises en place, ce sont des suppressions de filières, des TD surchargés, les sessions de rattrapages de supprimées... En clair, les problèmes de budget remettent en cause l'ensemble des droits des étudiants.

Enfin, il n'y a pas que l'université de touchée par les économies. Le CROUS impose lui aussi des politiques du même type. Gel des salaires, suppressions de postes, tarifs en augmentation dans les RU, quantité des repas moins importante... Etudiants et personnels sont là aussi concernés et subissent l'austérité à marche forcée.

